



# PSF 2021

## Accompagnement des Sous Commissions Régionales

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input checked="" type="checkbox"/> CTS
	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues et Comités	
<b>Nombre de pièces jointes : 0</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

La campagne PSF 2021 a été lancée le 2 avril dernier par la FFBB par note diffusée aux clubs, comité et Ligues Régionale. L'ensemble des éléments se trouvent sous eFFBB ([lien](#)) et sont régulièrement actualisés.

L'ouverture de la plateforme « Le Compte Asso » est effective depuis le 9 avril. Lors de sa réunion du 14 avril, le Bureau Fédéral a décidé de prolonger la campagne PSF au-delà de l'échéance initialement fixée au 30 avril.

**Ainsi, le dépôt des dossiers pour l'ensemble des structures (clubs, comités et ligues) sera possible jusqu'au dimanche 16 mai.**

Une visio d'information avec les clubs s'est tenue le vendredi 16 avril 2021. Vous pouvez retrouver le replay sur le site BeSport ([lien](#))

L'organisation générale du dossier PSF 2021 repose sur :

- La Commission Fédérale PSF, en charge de la définition des critères, des propositions finales au BF/CD, de l'organisation de la campagne ;
- La Commission Fédérale Territoires, en charge de l'évaluation des dossiers Comités/Ligues et de l'ensemble des dossiers UM ;
- Les Sous-Commission Régionales chargées de l'instruction des dossiers des clubs métropolitains
- La Commission Fédérale Clubs chargée de l'animation des Sous-Commission Régionales et de l'harmonisation des évaluations des dossiers clubs.

Pour **[l'instruction des dossiers des clubs en 2021](#)**, la Commission Fédérale Clubs a calé son organisation pour l'instruction des dossiers 2021 que vous trouverez détaillée ci-après.

Fort de l'expérience de l'an dernier, nous allons organiser en amont de la clôture de campagne des temps de partage avec chaque sous-commission régionale afin de garantir une meilleure harmonie de lecture sur l'ensemble de la France Hexagonale.

Ce travail sera partagé également avec la Commission Fédérale Territoires qui sera chargée d'instruire les dossiers des clubs ultramarins.

Ainsi il est demandé aux Ligues Régionales de transmettre l'information à **tous les membres des sous-commissions régionales** de la tenue de visio-conférences dédiées à la « formation » des membres qui seront en première ligne pour évaluer les dossiers déposés par les clubs.

**Le planning des visio-conférences sera réparti sur 3 soirées. Les réunions se tiendront en visio via Teams. Le lien sera envoyé vers chaque Ligue Régionale pour transmissions aux membres des SCR.**

	<b>Mardi 27 avril 2021</b>	<b>Mercredi 28 avril 2021</b>	<b>Jeudi 29 avril 2021</b>
<b>19 h 00 à 20 h 00</b>	ARA + BFC	CVL + NAQ	HDF + NOR
<b>20 h 30 à 21 h 30</b>	BRE + PDL	GES + IDF	PAC + OCC

Si, compte tenu des délais contraints, certains membres des sous-commissions régionales ne peuvent pas se connecter à la session qui leur est destinée, chaque visio sera enregistrée et mise à la disposition des ligues concernées, pour partager avec les absent(e)s.

Une fois cette session de « formation » passée, les Sous-Commissions Régionales disposeront de l'outil Excel permettant l'évaluation des dossiers de chaque club. Elles pourront ainsi déterminer leur méthode de travail et leur propre calendrier. **Ce travail pourra, si vous le jugez opportun, débuter sans attendre la clôture de campagne pour les dossiers déjà télétransmis.**

Toutefois, certaines échéances sont d'ores et déjà fixées. Ainsi l'ensemble des évaluations des dossiers des clubs de France Hexagonale devra être retournée à la Fédération au plus tard le **vendredi 11 juin 2021 à 12 h.**

**Dès le lendemain** s'engagera la phase d'harmonisation confiée à la Commission Fédérale Clubs qui, comme cela fut le cas l'année dernière, reviendra vers les référents des sous-commissions régionales pour avis avant transmission des propositions à la Commission Fédérale PSF qui sera la dernière étape avant le passage en bureau fédéral et comité directeur.

Nous vous invitons donc d'ores et déjà à prendre notre des réunions de conclusion avec chaque sous commissions régionales.

	Lundi 21 juin 2021	Mardi 22 juin 2021
09 h 00 à 10 h 00	ARA	OCC
10 h 15 à 11 h 15	BFC	NAQ
11 h 30 à 12 h 30	BRE	NOR
14 h 00 à 15 h 00	CVL	PAC
15 h 15 à 16 h 15	HDF	PDL
16 h 30 à 17 h 30	IDF	GES *

(\* décalage en dernier en raison de l'organisation de l'Euro Basket Féminin 2021 à Strasbourg)

La Commission Fédérale Clubs transmettra le fruit de ce travail collaboratif à la Commission Fédérale PSF le 23 juin 2021, laquelle rendra les derniers arbitrages et soumettra les propositions au **Bureau Fédéral dédié à ce sujet le 25 juin 2021**.

La Commission Fédérale Clubs et le Pôle Clubs et Territoires (mission PSF) restent à votre disposition en cas de besoin pour qu'ensemble nous menions une campagne PSF aussi qualitative que la saison dernière.

Contact : Commission Fédérale Clubs

E-mail : [missionspsf@ffbb.com](mailto:missionspsf@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Gérald NIVELON Président de la CF Clubs	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs & Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-04-20 NOTE LR CD 4-PCT-PSF2021-CLubs-Organisation SCR-VFIN	